

Nicole JOBELOT
Didier VERMEERSCH

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE DEUX CÉRAMIQUES EN ILE-DE-FRANCE : LA CÉRAMIQUE TYPE BESANÇON ET LA CÉRAMIQUE DORÉE AU MICA (*)

I. INTRODUCTION

Cet exposé portera sur deux céramiques très différentes l'une de l'autre, la céramique type Besançon d'une part, la céramique dorée au mica d'autre part, qui ont néanmoins en commun le fait d'utiliser le mica comme couverte. Ces deux céramiques constituent généralement un pourcentage très réduit du matériel trouvé en fouille et c'est sans doute la raison pour laquelle elles n'ont fait l'objet que de peu d'études.

La céramique type Besançon a été définie, en 1972, par A. et M. Ferdière. Elle couvre, en gros, la période gallo-romaine précoce (de 52 avant à 40 après J.-C. environ) ; sa typologie paraît restreinte à trois formes principales.

La céramique dorée au mica a fait l'objet d'articles de M. Tuffreau-Libre, en 1978, et de J. Willems, en 1988. Nous pensons nécessaire de souligner dès l'abord que, contrairement à la céramique type Besançon, la céramique dorée au mica ne constitue pas un groupe techno-typologique homogène. Cette appellation recouvre, en fait, un nombre indéterminé de fabrications différentes, largement étalées dans le temps et dans l'espace, mais recourant toutes au même traitement de surface, partiellement ou en totalité.

Après avoir abordé quelques-uns des problèmes techniques posés par l'obtention et l'utilisation du mica, problèmes communs aux deux céramiques, nous examinerons les formes trouvées en Ile-de-France, d'abord en céramique type Besançon, puis en céramique dorée au mica.

(Remarque : l'expression "dorure au mica" paraît la meilleure pour désigner ce type de couverte parce qu'elle est factuelle. Pour éviter toute ambiguïté, l'adjectif "micacé" devrait être réservé aux pâtes contenant des paillettes).

II. QUELQUES PROBLEMES TECHNIQUES LIES A L'UTILISATION DU MICA

1. Origine du mica comme matière première.

A l'évidence, la céramique dorée au mica, imitant des récipients métalliques, servait de substitut à une vaisselle plus luxueuse, donc plus chère (cette notion d'imitation d'une vaisselle plus "luxueuse" est-elle applicable à la céramique type Besançon ? Nous ne désirons pas entrer dans cette discussion et nous nous bornons à constater les faits). Afin de répondre à la demande, des ateliers créatifs ont dû s'aviser d'utiliser le mica présent dans leur région. Dans cette optique, l'aire de diffusion considérable de la céramique dorée au mica (Belgique actuelle, Pays-Bas, Rhénanie, Angleterre, France du Nord, comme l'indique M. Tuffreau-Libre, mais aussi plus au sud) et, d'autre part, l'abondance d'autres fabrications ayant des pâtes micacées rendent nécessaire l'existence d'ateliers locaux.

Cette hypothèse vient d'être confirmée par la découverte, dans les Yvelines, de trois ateliers ayant produit de la céramique dorée au mica, Epône et Jouars-Pontchartrain au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. et La Boissière-Ecole au III^{ème}. A proximité de ce dernier atelier, se trouvent des sables contenant des couches fortement micacées, épaisses de quelques centimètres. Les potiers avaient donc, sous la main, le mica nécessaire à la dorure de leurs vases.

On peut supposer aussi que le mica pouvait être expédié sur de plus ou moins longues distances mais cette pratique semble un peu aléatoire. Il paraît raisonnable de penser que les potiers pratiquant la dorure obtenaient leur matière première non loin de leurs ateliers.

2. Obtention et emploi du mica.

(Les observations ont été faites à l'oeil nu).

La dorure se présente, à la surface des récipients,

comme une couche de paillettes mais aussi de particules fines ou très fines de mica, presque de la poudre, allant parfois jusqu'à donner l'illusion parfaite du bronze. Le mica pourrait avoir été incorporé à un liant car, lorsque les paillettes sont inexistantes et ont probablement disparu par usure, il paraît subsister en surface une matière opaque et d'aspect métallique. Ces observations sont valables plutôt pour les récipients datant du début de notre ère. Ultérieurement, au II^{ème} s. par exemple, les paillettes semblent "adhérer" au vase, sans liant.

Comment obtenait-on du mica pur car les dorures ne contiennent pas d'impuretés ? Si on met du sable micacé dans de l'eau, toutes les particules, y compris les paillettes, tombent au fond du récipient. Par ailleurs, si on met du sable micacé sur une surface plate en l'animant d'un mouvement circulaire, les paillettes montent bien en surface mais elles sont mêlées aux plus grosses impuretés : il y a concentration du mica mais sa purification reste à opérer. Le problème demeure.

Autre problème non résolu : comment réduisait-on éventuellement le mica en particules fines, voire en poudre ? Il est en effet très difficile de fragmenter les paillettes car, en raison de leur structure, elles glissent les unes sur les autres (1).

Le mica était probablement appliqué sur des vases encore humides (au pinceau ? par trempage ?).

III. PRESENTATION DES FORMES DES DEUX CERAMIQUES

Pour ne pas alourdir cet exposé, nous présenterons les formes venant de quelques sites seulement. Cette présentation a un caractère hétérogène car la nature des renseignements varie d'un site à l'autre. Le matériel associé n'est pas dessiné, ce qui eût entraîné un travail trop considérable.

Le diamètre indiqué est celui du niveau supérieur du vase, c'est-à-dire de la circonférence sur laquelle il repose si on le retourne.

L'appellation "urne", adoptée pour une forme de vase à lèvre moulurée en céramique type Besançon (Ferdrière 1972), a été étendue à une forme de vase en céramique dorée au mica, définie à partir du site de la rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris. En effet, cette forme possède aussi une lèvre moulurée et est déjà appelée "urne" par certains auteurs. Il a donc paru commode d'adopter ce terme bien qu'il paraisse un peu réducteur (urne funéraire).

Les urnes n'ont pas été toutes dessinées car il s'agit de variations sur un thème unique.

1. Céramique type Besançon.

Cette céramique a fait, en 1972, l'objet d'une étude d'A. et M. Ferdière qui, à notre connaissance, est la seule qui lui ait été consacrée. Elle a été ainsi nommée par eux car, à l'époque, un atelier de potier fouillé à Besançon constituait "le seul site d'atelier connu ayant sûrement produit ce type de céramique".

Reprenant les termes de cette étude, nous rappellerons que "la pâte en est toujours à fort dégraissant, à base siliceuse, parfois calcaire. Les couleurs varient du brun clair au noir, parfois sur un même vase (cuisson

réductrice, dans des fours sans sole ?). La pâte, surtout dans la partie lissée (col), contient en général de nombreuses paillettes de mica doré (surtout) ou argenté, à effet décoratif (?)".

Cette céramique est très abondante dans le centre de la France où les auteurs la considèrent comme "fossile directeur de la transition culturelle Tène III-gallo-romain classique, période dénommée gallo-romaine précoce...", allant de 52 av. J.-C. à environ 40 ap. J.-C."

A la description ci-dessus, toujours d'actualité, nous permettrons d'ajouter que, si les panses sont modelées, les bords doivent être tournés, étant donné leur régularité. Les pâtes sont souvent très micacées. La dorure est appliquée, apparemment, sous forme d'engobe plus ou moins épais.

a. Typologie, chronologie et diffusion (Fig. 1).

La céramique type Besançon a peu de formes, essentiellement les trois définies par A. et M. Ferdière : urne (la plus fréquente), écuelle ou jatte et *dolium*. Ces formes, du moins l'urne et le *dolium*, apparaissent au I^{er} s. av. J.-C., un peu avant la Conquête, semble-t-il, sur plusieurs sites de la Tène Finale. Le point de départ des écuelles est plus incertain.

Compte tenu du faible répertoire de la céramique type Besançon, il a paru préférable, plutôt que de rechercher des points de comparaison lors de la description des formes, de recenser les publications ayant fait état de cette fabrication. Ce qui a permis de dresser une carte de diffusion de cette céramique (Fig. 1) et d'obtenir des datations utiles à notre propos (les sites sont répertoriés par forme).

Dolia :

- Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) : site de la fin de la Tène III, *dolium* d'une facture archaïque, "antérieure à la Conquête" (Bulart 1981, fig. 10).

- Chelles (Seine-et-Marne) : *dolium* identique à celui de la rue de l'Abbé-de-l'Épée à Paris ; dorure sur le bord et le haut de panse, pâte micacée ; 30-20 av. J.-C. ? (2).

- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 64).

Urnas :

- Les Mureaux (Yvelines) : phase III du site (phase commençant dans les années 40 av. J.-C. et allant jusqu'à la période augustéenne) et toute la période augustéenne jusqu'à Tibère (Barat 1990, n° 52 à 56).

- Paris, rue Cujas (5^{ème}) : fosses "d'époque augustéenne plus ou moins tardive" (Bouthier 1973).

- Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne) : fin du I^{er} s. av. J.-C. et les deux premiers tiers du I^{er} s. ap. J.-C. (Cottard 1989, n° 91 à 94).

- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 1 et 66).

- Chartres (Eure-et-Loir) : début, puis milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (Sellès 1988, n° 10, 11, 27 à 29).

- Epiais-Rhus (Val-d'Oise) : (Lemoine 1972, n° 41).

- Santeuil (Val-d'Oise) : en cours d'étude.

- *Camulodunum* (Colchester, Grande-Bretagne) : Tibère-Claude, peut-être Néron (Hawkes 1947, n° 262).

- Magny-en-Vexin (Val-d'Oise) : Néron ? (Lemoine 1972, p. 90, note 16).

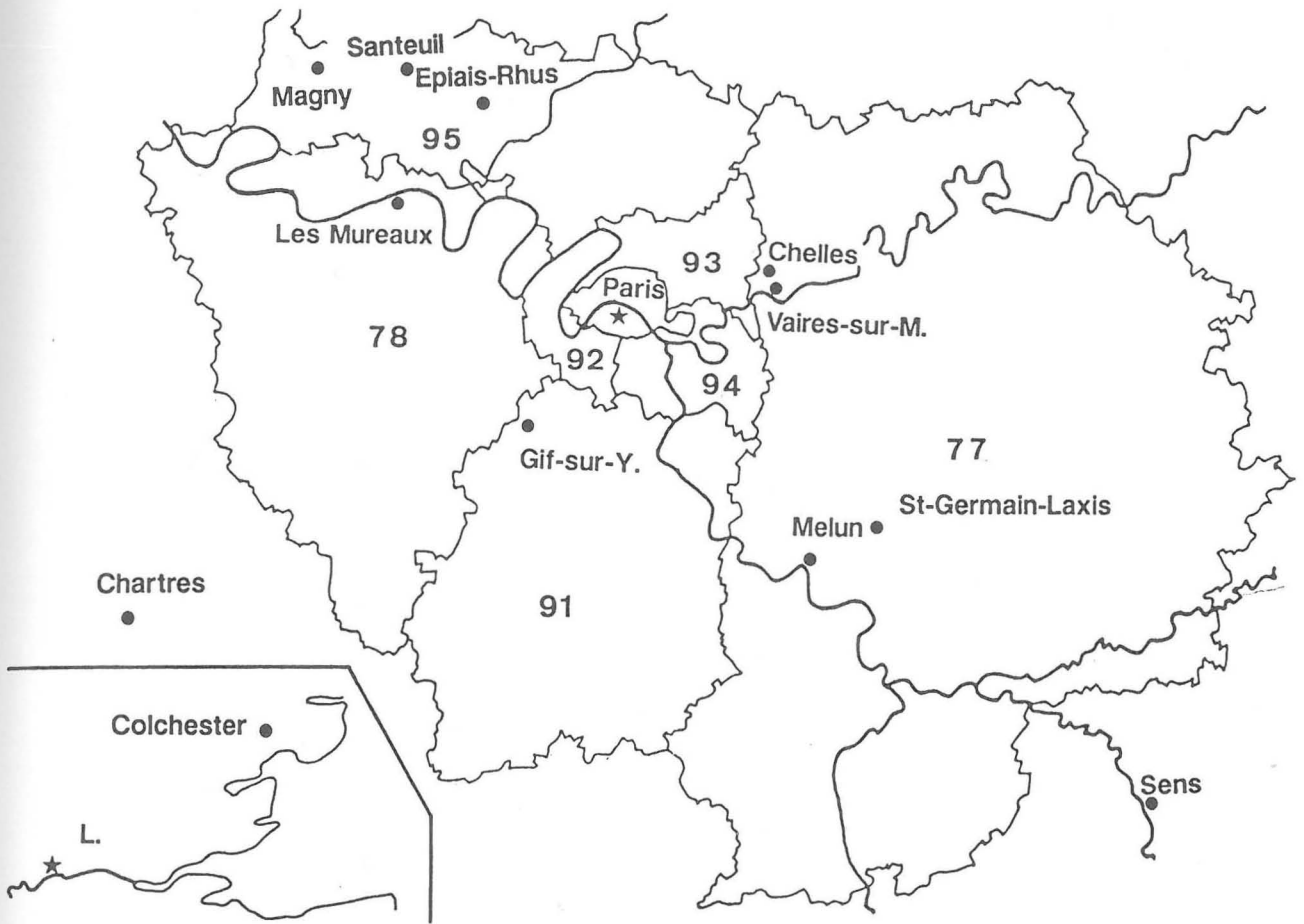


Figure 1 - Céramique type Besançon. Carte des noms cités.

- Sens (Yonne) : 50-120 ap. J.-C. (Yonne catal. coll. 1989, n° 204 c).

Écuelles :

- Les Mureaux (Yvelines) : phase III du site (voir *supra*) et période augustéenne au cours de laquelle cette forme se raréfie progressivement (Barat 1990, n° 59).

- Melun (Seine-et-Marne) : période augustéenne-première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (Melun catal. coll. 1990, p. 58, n° 10).

- Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne) : (Cottard 1983, n° 95).

- De la céramique type Besançon, sans autre précision, est mentionnée sur un site de Gif-sur-Yvette (Essonne) allant de la fin de la Tène III au milieu du I^{er} s. de n.è. (Giganon 1982, p. 126).

b. Description des formes.

Compte tenu du nombre restreint de formes, nous donnerons seulement quelques exemples (Fig. 2, n° 1 à 14) provenant de sites parisiens (3). Nous avons conservé le terme "écuelle" pour désigner une forme ouverte, plus ou moins profonde, avec un bord aplati et mouluré, forme appelée parfois "jatte".

On notera que ces formes peuvent comporter des variantes :

- les urnes ont des bords comportant un ou deux sillons ; leur haut de panse est plus ou moins anguleux ; leur ouverture est plus ou moins large par rapport à leur panse ;

- l'écuelle n° 10 a une paroi droite et un bord comportant deux sillons ;

- les écuelles n° 11 et 12 ont une paroi légèrement arrondie et un bord comportant trois sillons.

2. Céramique dorée au mica.

La céramique dorée au mica est toujours une céramique claire dont les teintes vont du rose orangé au marron clair (4). Les pâtes, assez fines, sont parfois grises à cœur et, dans de rares cas, entièrement noires entre deux pellicules claires. Elles sont souvent micacées. La dorure couvre généralement le bord et le haut de panse, et parfois l'intégralité de la surface extérieure.

Les formes présentées ici viennent de deux sites parisiens et d'un site des Yvelines. Les sites dont il est question dans l'étude plus complète dont est extrait le présent exposé font l'objet de la Fig. 3.

Mis à part de rares cas (voir *infra* "Commentaires", dernier alinéa de "Divers"), tous les vases de céramique dorée au mica sont tournés.

a. Paris, Rue de l'Abbé-de-l'Épée (5^{ème})(547)(5).

Responsable : Commission du Vieux Paris (Ph. Marquis).

Matériel en cours d'étude (Fig. 4).

Les couches précoces du site, qui va de 15 av. J.-C., environ, à la fin du IV^{ème} s. ap. J.-C., ont livré une quarantaine de récipients en céramique dorée au mica,

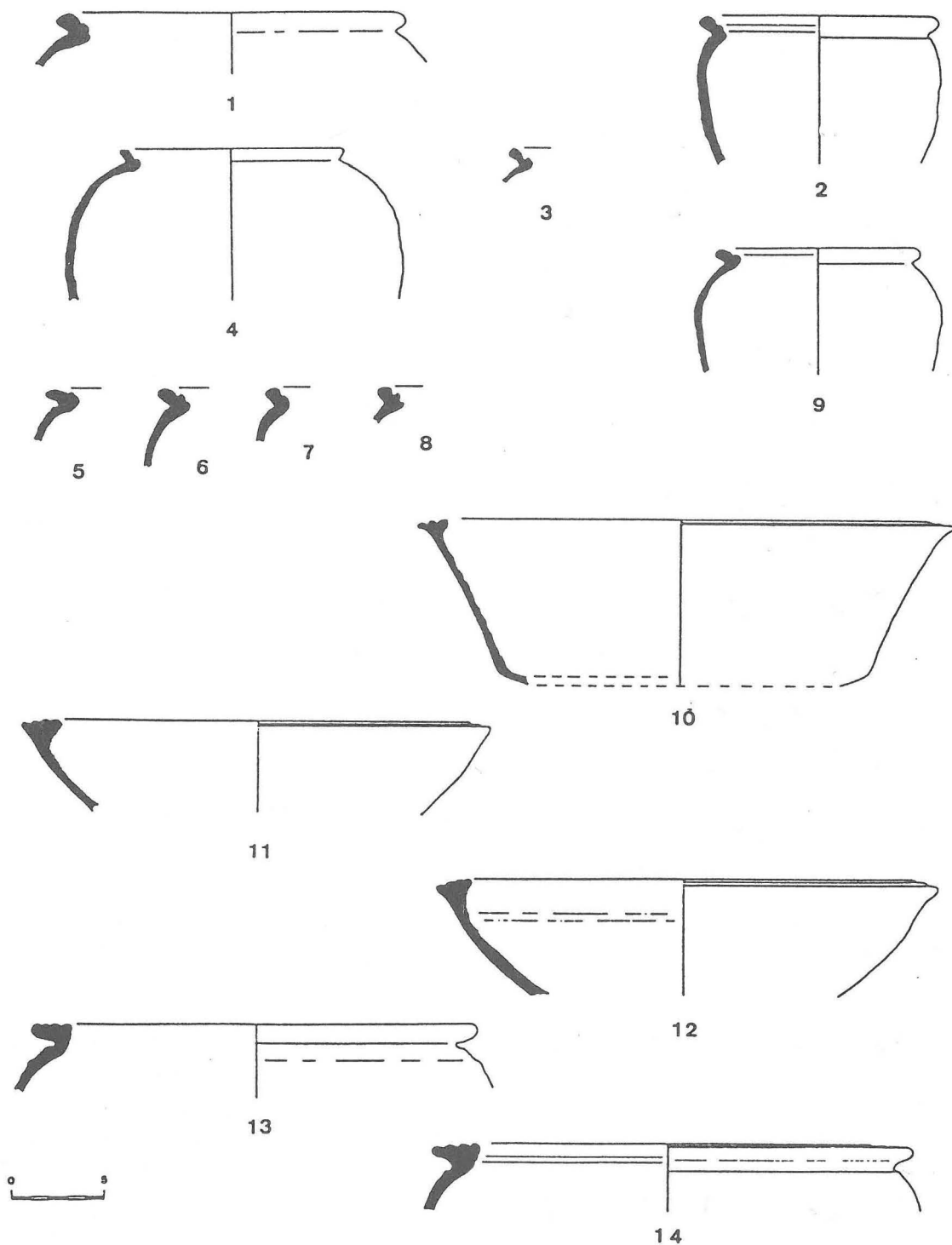


Figure 2 - Céramique type Besançon. Formes principales.

ainsi qu'une quinzaine en céramique type Besançon qui seront utilisés ici à des fins comparatives, dans une perspective chronologique.

Sur la quarantaine de récipients dorés au mica, trente vases présentent les mêmes caractéristiques suivantes (Fig. 4, n° 15 à 26) :

- une forme fermée à ouverture assez large,
- un bord éversé et mouluré comportant un sillon plus

ou moins prononcé,

- un petit col concave se greffant sur la panse par une légère inflexion (peu marquée, voire inexistante, sur les plus petits vases),

- une panse peu arrondie (les fonds manquent),

- des surfaces généralement brun-rouge, parfois rose-orangé ; la pâte est brun-rouge, parfois gris foncé à cœur, finement micacée,

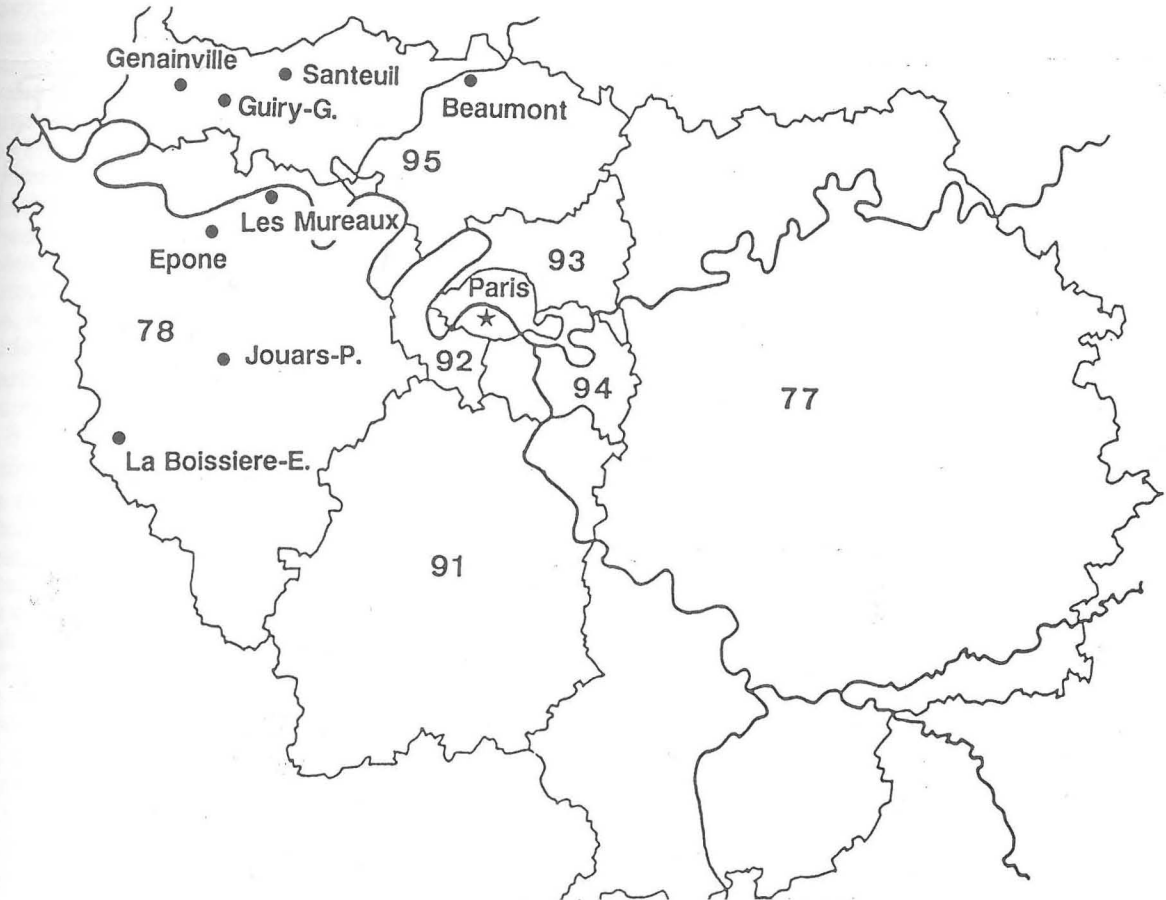


Figure 3 - Céramique dorée au mica. Carte des sites.

- la dorure est posée sur le bord et le col ; elle peut déborder sur le haut de panse.

Ces vases sont des variantes de la forme "urne" qui ne diffèrent entre elles que par leur bord plus ou moins épais, allongé ou mouluré. Ils appartiennent, probablement, à une même fabrication. Leur diamètre d'ouverture va de 8 à 17 cm. Sept lames minces ont été faites sur ces urnes (6).

Essai de datation : en dehors du fait qu'il s'agit de couches précoces, il était difficile de dater avec précision les urnes ci-dessus. Certains considèrent, en effet, que les urnes type Besançon ont pu évoluer vers des fabrications plus fines en céramique claire.

Sur le site de la rue de l'Abbé-de-l'Épée, le problème était le suivant : ces urnes en céramique dorée au mica représentent-elles ou non un aboutissement des urnes type Besançon, au terme d'un processus évolutif ?

Or, l'examen du diagramme stratigraphique montre que, si l'urne type Besançon apparaît dans les niveaux les plus profonds, elle est rapidement rejointe par les urnes en céramique dorée au mica et qu'il y a, ensuite, "imbrication" des deux fabrications. Nous pensons donc que les deux types d'urnes ont coexisté, à partir de l'époque augustéenne ou de la fin de celle-ci. Par ailleurs, anticipant sur l'étude du site de l'École des Mines, à Paris, on notera que les urnes en céramique dorée au mica et celles en céramique type Besançon sont encore présentes dans des couches tibéro-claudiennes. Il y a donc bien eu coexistence (et non filiation)

entre deux fabrications dont l'une est de tradition Tène III tandis que l'autre est plus évoluée et indicatrice de tendances nouvelles. Bien entendu, cette hypothèse, basée sur deux sites, nécessite confirmation.

Les autres formes de céramique dorée au mica sont les suivantes (Fig. 4, n° 27 à 35) :

n° 27 : assiette ; couleur brun clair ; pâte noire ; dorure à l'extérieur. Diam. 20 cm (Couche 3009).

n° 28 : bol (?) à lèvre éversée ; couleur brunâtre ; bord noirci ; pâte noire ; dorure sur le bord et l'intérieur. Diam. 14 cm (Couche 3000).

n° 29 : bol (?) ; tesson brûlé ; pâte noire ; dorure sur les deux faces. Diam. 20 cm environ (Couche 1156).

n° 30 : bol (?) à paroi verticale marquée par deux gorges ; couleur brun-rouge ; pâte marron, noire à cœur ; dorure sur le bord et l'extérieur. Diam. 11 cm (Couche 3300).

n° 31 : urne à bord épais et mouluré ; couleur et pâte rose ; abondant dégraissant type "céramique granuleuse" ; dorure sur le bord et l'extérieur. Diam. 9 cm (Couche 3048).

n° 32 : cruche ou amphorette ; rebord extérieur décoré de bosselles surcreusées ; couleur et pâte beige ; dorure sur l'intérieur de l'embouchure et l'extérieur. Diam. 8 cm.

n° 33 : petite anse de cruche à un sillon ; couleur et pâte brun-rouge ; traces de dorure (Couche 2000).

n° 34 : bol (?) ; couleur marron, tesson noirci ; pâte marron, grise à cœur ; dorure sur le bord et à l'extérieur. Diam. 14,5 cm (Couche 3134).

n° 35 : écuelle à bord aplati et mouluré ; tesson brûlé ; pâte marron ; traces de poix à l'extérieur ; dorure sur le bord et à l'intérieur. Diam. 22 cm environ (Couche 1140).

Les neuf récipients ci-dessus ont fait l'objet de lames minces.

Essai de datation : l'écuelle en céramique dorée au mica n° 35, à bord aplati et mouluré, est présente aussi rue Gay-Lussac, à Paris, et à Epiais-Rhus (Val-

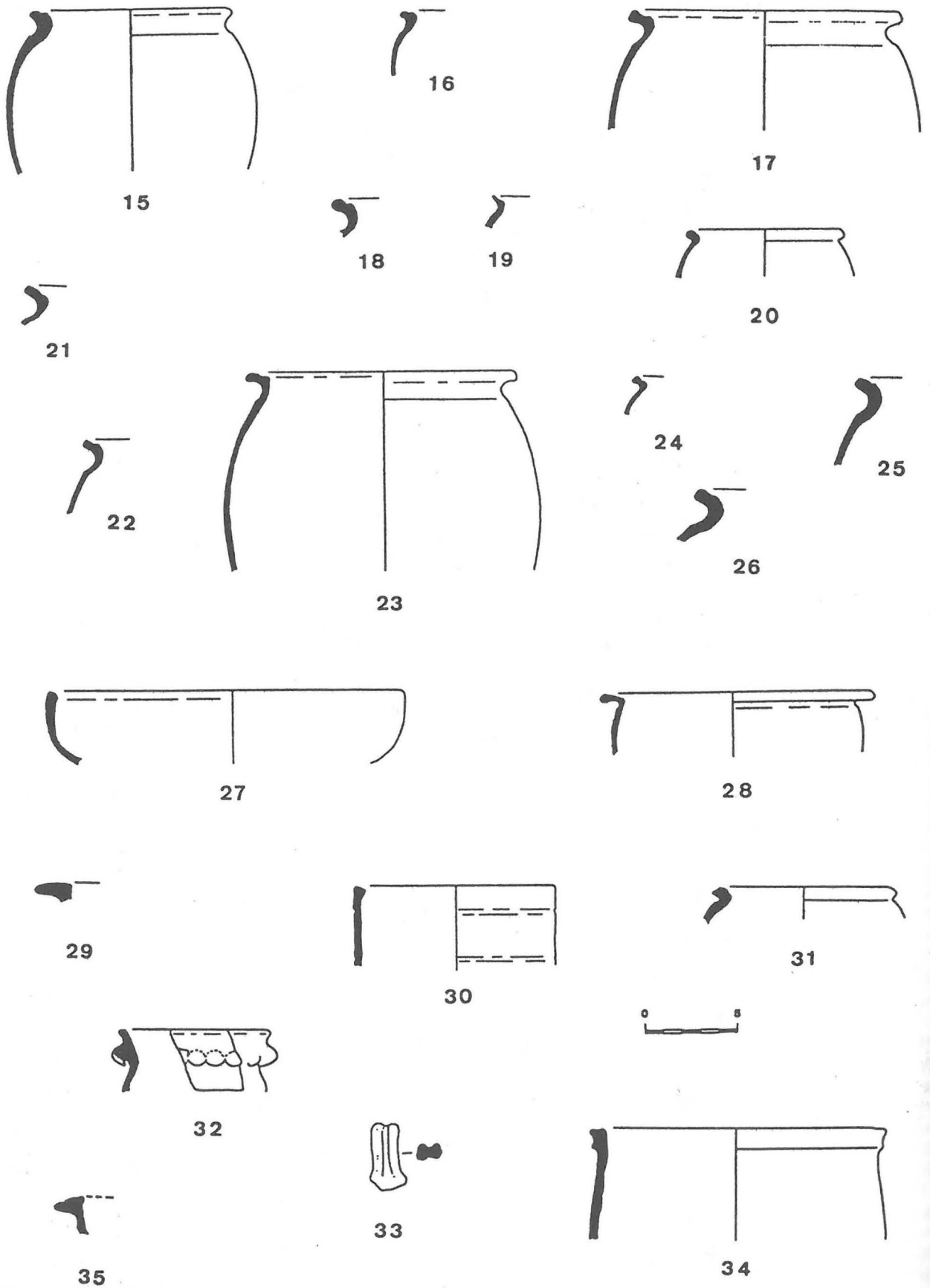


Figure 4 - Céramique dorée au mica. Rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris.

d'Oise)(Lemoine 1972, p. 40). Cette forme pose le même problème que les urnes. En céramique type Besançon, elle est fréquente aux Mureaux "durant toute la phase III et la période augustéenne où elle se raréfie progressivement" (Barat 1990, p. 59). (Nota - la phase III des Mureaux va des années 40 av. J.-C. au début de la période augustéenne).

Il est donc évident, concernant la chronologie respective des écuelles en céramique type Besançon et celles en céramique dorée au mica, que les premières sont antérieures aux secondes. Cependant, comme pour les urnes, les deux ont dû coexister vers, ou à la fin de la période augustéenne.

b. Paris, Ecole des Mines (5^{ème})(597).

Responsable : Commission du Vieux Paris (D. Busson, S. Robin).

Matériel en cours d'étude (Fig. 5, n° 36 à 44).

Les couches précoces du site, qui commence aux alentours de 10 av. J.-C., ont livré une dizaine de récipients en céramique dorée au mica et une demi-douzaine en céramique type Besançon. Le matériel étant en cours d'examen, l'étude (à paraître et dont est extrait le présent exposé) donne, par couche, les principales fabrications associées aux récipients dorés au mica. Ces fabrications vont de la période augustéenne à Tibère-Claude ; on y remarque :

- la coexistence, jusqu'à l'époque tibéro-claudienne, d'une céramique de tradition Tène III (urnes type Besançon) avec d'autres céramiques techniquement évoluées,
- la présence d'un bol non tourné,
- l'existence de plusieurs formes de céramique "noire à pâte rougeâtre" (en abrégé, NPR), non encore répertoriées, vraisemblablement précoces (au sujet de la NPR, voir *infra* N. Jobelot et D. Vermeersch, La céramique noire à pâte rouge (NPR) : une première approche, dans cette même livraison).

n° 36 : bol tripode matérialisé par un pied et un fragment de panse ; surfaces couvertes d'un fin mica donnant l'illusion du bronze ; pâte assez fine, micacée, brune à cœur noirâtre. Le pied rappelle les anses en ruban ; large de 43 mm à sa base, il comporte deux profonds sillons ; il est positionné par rapport à une double rainure (Couche 1207). Des bols analogues figurent dans les fosses "d'époque augustéenne plus ou moins tardive" de la rue Cujas, à Paris (Bouthier 1973, para. F). Ils ont un bord aplati et mouluré (7).

n° 37 : assiette à bord évasé ; surfaces couvertes d'un fin mica ; pâte brun rouge avec un fin dégraissant micacé. Diam. 26,5 cm (Couche 1207). Forme "typique de la fin du règne d'Auguste" (Menez 1989, p. 39), présente à Nérès, en Terra Nigra, ainsi qu'à St-Marcel (Allain 1966, III, 6) et Gergovie (Hatt 1947, pl. 13, 10).

n° 38, 40, 42 et 43 : urnes à bord mouluré ; dorure sur le bord et le haut de panse ; même fabrication que les urnes de la rue de l'Abbé-de-l'Epée.

n° 39 : vase à bord anguleux ; surfaces et pâte chamois ; dorure sur le bord et la face externe. Diam. 9,5 cm (Couche 1015).

n° 41 : vase (?) doré au mica. Diam. 16,5 cm (Couche 2018).

n° 44 : globelet ; le tesson, probablement brûlé, est brunâtre ; traces de dorure.

c. Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

Responsable : Service départemental d'archéologie des Yvelines (J.-M. Morin).

Matériel en cours d'étude. (Fig. 5, n° 45 à 49).

Un atelier de potiers, récemment fouillé et daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., a livré des ratés de cuisson de diverses productions, au nombre desquelles des petites urnes à lèvres moulurées ; elles sont dorées au mica sur le bord et le haut de panse. Ces vases sont tournés et d'aspect moins fruste que des urnes en céramique type

Besançon mais leur pâte contient des grains de quartz.

Ces petites urnes ont un bord plus grêle que celui des urnes de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris. Provenant d'un atelier daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., cette forme serait donc postérieure aux "grosses urnes" de la rue de l'Abbé-de-l'Epée qui ont dû commencer vers l'époque augustéenne.

IV. COMMENTAIRES

1. Céramique type Besançon.

La datation proposée (Ferdrière 1972), allant du milieu du I^{er} s. av. à environ 40 après J.-C., est toujours valable en Ile-de-France. Les urnes semblent durer jusqu'à Claude, les *dolia* et les écuelles disparaissant plus tôt.

Avec sa pâte reconnaissable et ses trois formes principales, la céramique type Besançon constitue donc bien une fabrication caractéristique de la période gallo-romaine précoce comme l'établissait A. Ferdrière dès 1972. Son aire de diffusion est considérable puisqu'on la trouve depuis le centre de la Gaule jusqu'en Grande-Bretagne et il serait fort utile d'en compléter la carte de répartition partout où c'est possible.

2. Céramique dorée au mica.

Compte tenu, notamment, de la qualité technique des récipients provenant de couches augustéennes de sites parisiens, qualité paraissant indiquer le dépassement d'une ère de tâtonnements, on peut penser que la production de céramique dorée au mica a dû commencer avant le I^{er} s. de n.è. dans le nord de la Gaule. Son terme est reculé au III^{ème} s. ap. J.-C. par la découverte de l'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines), avec des formes bien évidemment différentes puisque, comme nous l'avons indiqué au commencement de cette étude, il ne s'agit pas d'un groupe technotypologique homogène.

Il s'ensuit que la dorure n'a pas de signification chronologique puisqu'on trouve ce traitement de surface depuis le I^{er} s. av. n.è., probablement, jusqu'au III^{ème} s. ap. J.-C., en l'état actuel de nos connaissances.

3. Divers.

Concernant les influences réciproques, il semble évident que les urnes et écuelles en céramique dorée au mica dérivent des mêmes formes en céramique type Besançon dont elles reprennent, légèrement modifiés, les bords moulurés et la dorure sur le bord et le haut de panse.

De leur côté, les urnes en céramique dorée au mica, définies à partir du site de la rue de l'Abbé-de-l'Epée, à Paris, et datant vraisemblablement de l'époque augustéenne (de sa phase finale ?), ont pu inspirer les formes plus grêles des petites urnes de l'atelier de Jouars-Pontchartrain (Yvelines) daté du milieu du I^{er} s. de n.è. Vers la même époque, on trouve la copie conforme de ces petites urnes en NPR (type 154). La forme "urne", en céramique type Besançon, est exécutée en craquelé bleuté (Melun catal. coll., p. 58, n° 65) et en céramique grise ou noire.

Notons, pour terminer, à propos de la forme "urne", qu'il existe des productions intermédiaires, empruntant à la céramique type Besançon et à la céramique dorée au mica, certaines de leurs caractéristiques.

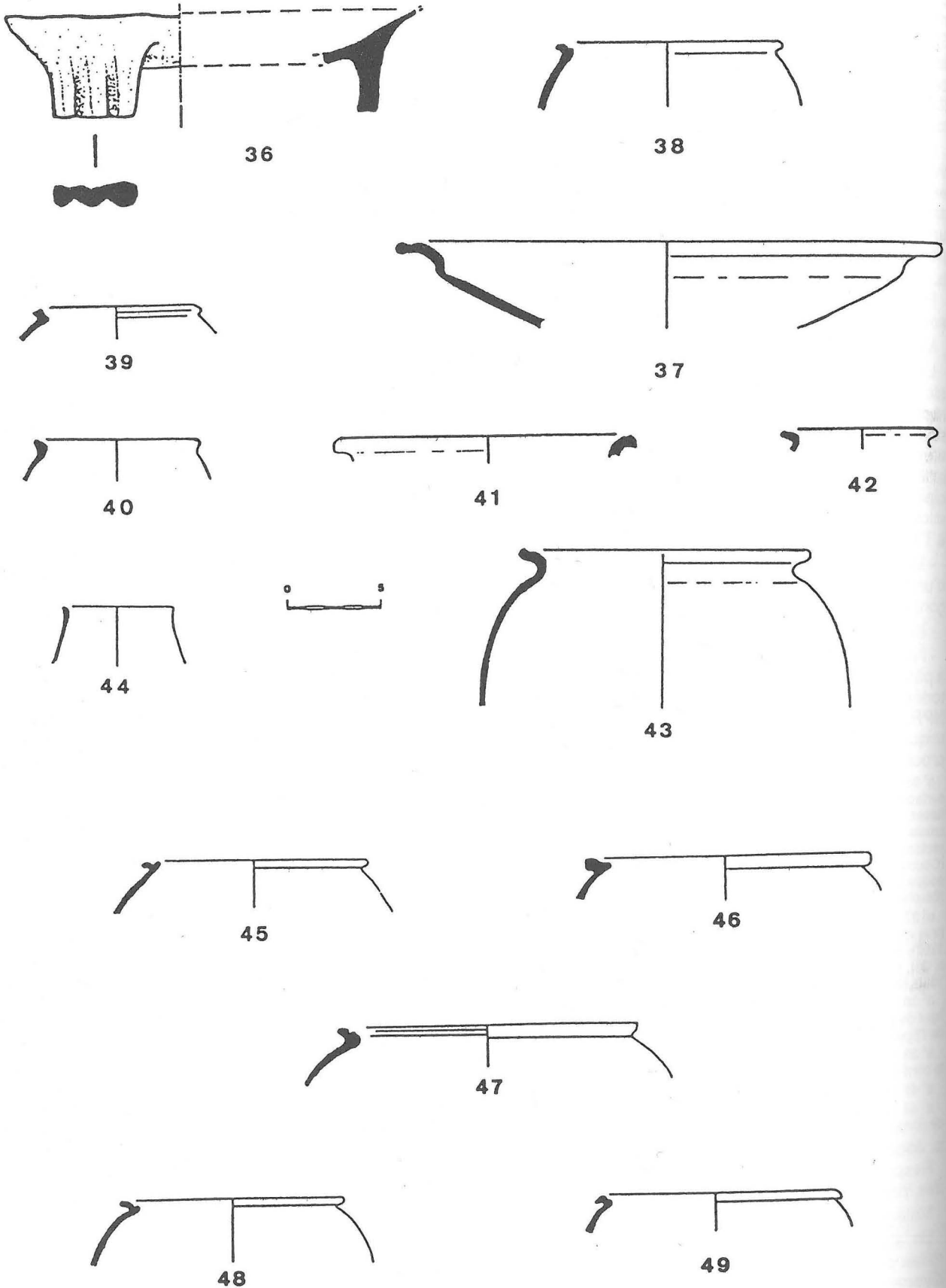


Figure 5 - Céramique dorée au mica. 36 à 44 : Ecole des Mines, Paris ; 45 à 49 : Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

V. CONCLUSION

Les sites franciliens font apparaître la présence de fabrications de tradition Tène III (comme la céramique type Besançon), à côté de fabrications plus évoluées, probablement régionales (urnes en céramique dorée au mica). Elles s'ajoutent à d'autres productions régionales (Terra Nigra, Terra Rubra) et importées, identifiées comme étant d'époque augustéenne et du début du I^{er} s. de n. è.

L'étude de ces diverses productions devrait permettre de repérer la période charnière à laquelle, parallèlement aux fabrications traditionnelles, commencent à apparaître des variétés nouvelles et des importations, c'est-à-dire d'appréhender le rythme d'implantation, en Ile-de-France, de l'influence romaine.

VI. OBSERVATIONS DE LAMES MINCES RELATIVES A LA CERAMIQUE DE TYPE BESANÇON ET LA CERAMIQUE DOREE AU MICA. (D. V)

1. INTRODUCTION

L'étude de la céramique de type Besançon et de la céramique dorée au mica a été complétée par une observation, au microscope pétrographique à lumière polarisante, de 39 lames minces réparties de la façon suivante - (les numéros de formes et de figures font référence au texte de N. Jobelot).

Céramique de type Besançon :

Paris, rue de l'Abbé-de-l'Epée : 5 lames dont

- une jatte (lame n° 91026, Fig. 2, n° 10) ;
- un *dolium* (lame n° 91030, Fig. 2, n° 14) ;
- trois urnes (lame n° 91027, Fig. 2, n° 5 ; lame n° 91028, Fig. 2, n° 3 ; lame n° 91029, forme non représentée ici).

Paris, Ecole des Mines : 4 lames dont

- un *dolium* (lame n° 91032, Fig. 2, forme 11) ;
- deux urnes (lame n° 91035, Fig. 2, n° 4 ; lame n° 91037, Fig. 2, n° 1) ;
- un tesson informe (lame n° 91038).

Céramique dorée au mica :

Paris, rue l'Abbé-de-l'Epée : 18 lames dont

- huit urnes (lames n° 91008 et 91009, Fig. 4, n° 25 ; lames n° 91010, 91013, 91014 et 91020, Fig. 4, n° 26 ; lames n° 91021 et 91022, Fig. 4, n° 31) ;

- quatre bols (lame n° 91016, Fig. 4, n° 29 ; lame n° 91018, Fig. 4, n° 30 ; lame n° 91019, Fig. 4, n° 34 ; lame n° 91023, Fig. 4, n° 28) ;

- une cruche ou amphorette (lame n° 91012, Fig. 4, n° 32) ;
- une anse de cruche (lame n° 91015, Fig. 4, n° 33) ;
- une écuelle (lame n° 91017, Fig. 4, n° 35) ;
- une assiette (lame n° 91024, Fig. 4, n° 27) ;
- deux tessons informes (lames n° 91011 et 91025).

Paris, Ecole des Mines : 8 lames dont

- quatre urnes (lames n° 91031 et 91033, Fig. 5, n° 38 ; lames n° 91034 et 91042, Fig. 5, n° 43) ;

- deux assiettes (lames n° 91039 et 91041, Fig. 5, n° 37) ;
- un bol tripode (lame n° 91040, Fig. 5, n° 36) ;
- un gobelet (lame n° 91036, Fig. 5, n° 44).

Paris, rue Gay-Lussac : 2 lames sur tessons informes (lames n° P.538 123 et P.538 135).

Guiry-Gadancourt (95), villa des Terres Noires : 2 lames (n° 91002 et 91003) de céramiques dorées au mica, plus tardives.

L'observation au microscope polarisant nous a permis de classer les pâtes en plusieurs groupes, aussi bien pour les céramiques de type Besançon que pour les céramiques dorées au mica.

2. DESCRIPTION DES GROUPES

a. La céramique de type Besançon.

La céramique de type Besançon se caractérise par l'aspect grossier de ses inclusions qui dépassent parfois le centimètre ; cependant, trois groupes ont pu être déterminés. Il est à noter que deux lames de céramiques classées par N. Jobelot dans les céramiques dorées au mica sont à rapprocher des groupes de céramiques type Besançon, par la taille des inclusions ainsi que par les minéraux qui les composent. Il s'agit des lames n° 91033 et 91034, toutes deux de formes d'urnes.

Groupe 1 : Le fond de pâte est de couleur marron à gris avec de nombreux petits minéraux qui lui donnent un aspect grenu. Les inclusions sont grossières, mais relativement peu nombreuses. Les principales sont des feldspaths (plagioclases et orthoclases), du quartz, des fragments de roches cristallines, des opaques de couleur rouge et quelques minéraux lourds. Le mica n'apparaît pas dans les gros cristaux et il reste rare dans le fond de pâte.

Ce groupe comprend les lames n° 91026, 91028 et 91029, soit 3/11 de l'ensemble des lames.

Groupe 2 : Le fond de pâte est peu accessible du fait de l'abondance du mica. Il est de couleur beige foncé à marron et d'aspect très tourmenté. Parmi les inclusions grossières et plutôt anguleuses, le mica noir est majoritairement représenté et apparaît en larges plages. Les autres inclusions sont des feldspaths (plagioclases et orthoclases), du quartz, des fragments de roches cristallines et quelques minéraux lourds peu abondants.

Ce groupe comprend les lames n° 91027, 91030, 91032, 91033 et 91037, soit 5/11 de l'ensemble.

Groupe 3 : Il existe une forte ressemblance dans la composition des pâtes des groupes 2 et 3. Cependant, le fond de pâte est de couleur brun foncé à noir et sa structure est plus régulière ; les minéraux, quoique toujours grossiers, sont moins gros que dans le groupe 2 et, en particulier, les plages de mica noir.

Ce groupe comprend les lames n° 91034, 91035 et 91038, soit 3/11 de l'ensemble.

b. La céramique dorée au mica.

La céramique dorée au mica présente une structure beaucoup plus fine et régulière que la céramique de type Besançon. Les inclusions dépassent rarement le millimètre. Quatre groupes, numérotés à la suite des précédents, ont pu être distingués.

Groupe 4 : La pâte, hétérogène, recèle un dégraissant peu calibré et relativement peu abondant. Le fond de pâte, gris à orangé en lumière naturelle, est de couleur chatoyante en lumière polarisée, du fait de la présence de nombreux minéraux philliteux en fines paillettes, en particulier des micas blancs du type séricite. Les inclusions les plus grosses sont des grains de quartz, de feldspaths, des micas blancs et noirs en

abondance, ainsi que des opaques et minéraux lourds, surtout des épidotes.

Ce groupe comprend les lames n° 91002, 91008, 91009, 91010, 91013, 91014, 91016, 91017, 91018, 91019, 91020, 91021, 91031, 91036, 91039, 91040, 91041, 91042 et P.538 123, soit 19/28 de l'ensemble des lames de la céramique dorée au mica.

Groupe 5 : Ce groupe se caractérise par une pâte hétérogène, un fond gris à orangé-rouge de minéraux philliteux peu abondants.

Les micas n'apparaissent pas dans les inclusions.

Ce groupe ne comprend que trois lames : n° 91003, 91015 et 91025, soit 3/28 de l'ensemble.

Groupe 6 : Cette céramique comporte une pâte sableuse aux inclusions de quartz nombreuses et bien calibrées. La ressemblance avec le groupe 1 de la céramique NPR d'Ile-de-France est frappante (voir *infra* N. Jobelot et D. Vermeersch, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans la présente livraison).

Ce groupe associe une céramique très caractéristique à surface beige (lames n° 91016, 91023 et 91024) à une autre d'aspect extérieur rouge-orangé, tout à fait semblable à celles du groupe 4 (lame n° P. 538 135).

Groupe 7 : Le groupe 7 ne comprend que deux lames (n° 91012 et 91022) caractérisées par des structures semblables, à inclusions assez grosses, mais peu nombreuses et éparées dans la pâte. Ces deux céramiques sont certainement de fabrications différentes.

3. COMMENTAIRE

a. La céramique de type Besançon.

Il est important de noter qu'en Ile-de-France, les céramiques de type Besançon ont des points communs évidents dans la composition de leur pâte : mêmes minéraux -excepté le mica, parfois absent- et mêmes fragments de roches. Ceci indique une même région (au sens large) de fabrication.

Au contraire, la présence importante de mica noir, ou son absence totale, est un élément discriminant qui laisse envisager soit des ateliers différents, soit une évolution technique. L'étude porte sur trop peu d'éléments pour avoir un caractère définitif et il pourrait aussi s'agir de filons géologiques différents, mais issus d'un même endroit.

L'existence d'urnes dorées au mica (lames n° 91033 et 91034), technologiquement intermédiaires entre le type Besançon (la structure et la composition de la pâte) et la céramique dorée au mica (l'aspect extérieur), va dans le sens d'une évolution technique telle que la définit N. Jobelot, présidée par un choix de matériaux plus fins, et sans doute une extension de l'aire géographique de fabrication des mêmes formes (les urnes) associées à d'autres types par des matériaux géologiquement différents et donc provenant d'autres régions.

b. La céramique dorée au mica.

Les observations faites au microscope pétrographique confirment, s'il était encore nécessaire, que la céramique dorée au mica ne constitue pas un ensemble techno-typologique unique.

Il est cependant remarquable que la forme "urne" appartient quasi-exclusivement au groupe 4 -à l'exception des céramiques proches de la céramique de type Besançon et de l'urne n° 31 (Fig. 4), en pâte rose. Cette homogénéité va dans le sens d'une cohérence technologique et chronologique.

Le groupe 5 ne comprend que trois éléments. Ses caractéristiques pourraient s'expliquer par des formes particulières, comme les cruches par exemple (n° 33, Fig. 4 : anse), habituellement fabriquées en pâte claire. Il en irait de même pour le groupe 7 : urne n° 31 (Fig. 4) en pâte rose et cruche n° 32 (Fig. 4).

L'évolution chronologique peut être, pour une part, une explication des différences. La lame n° 91003 (Groupe 5), provenant de la villa des Terres Noires de Guiry-Gadancourt (95), est issue d'un contexte daté du II^{ème} s. au plus tôt.

Le groupe 6, dont la structure se rapproche de celle du groupe 1 de la NPR, semble correspondre à un groupe techno-typologique particulier, caractérisé par sa pâte noire sableuse et sa surface beige (Fig. 4, n° 27 et 28).

c. Le problème de la couverte.

Dans tous les cas observés, le mica utilisé est un mica noir, du type biotite, le plus souvent. Aucun mica blanc n'a été vu dans la composition de la couverte, même lorsqu'il existe dans celle de la pâte.

Le mica noir apparaît sous forme de paillettes plus ou moins longues, quelquefois même très courtes, agglomérées dans une "colle" (lait d'argile ?) qui peut être très visible mais dont on ne perçoit parfois aucune trace.

Concernant le groupe 4, les paillettes de micas de la couverte sont plus importantes en taille que celles contenues dans la pâte.

Ces observations ont été faites sur les céramiques dorées au mica et sur les céramiques de type Besançon, sans qu'on puisse trouver de différences flagrantes.

d. Conclusion.

Etant donné le petit nombre d'observations, il est impossible de tirer une conclusion définitive, ni dans un sens, ni dans un autre.

Cependant, quelques pistes apparaissent concernant l'origine géologique des groupes repérés grâce à la différence de composition des inclusions. Il peut être tenu pour sûr que les céramiques du groupe 6 sont fabriquées en Ile-de-France, à partir des sables de Fontainebleau. Si les céramiques de type Besançon et les céramiques dorées au mica ont des origines géologiques différentes, il en va, sans doute, de même de leur lieu de production.



NOTES

(*) Cet exposé est l'abrégié d'une étude à paraître.

(1) Commentaires de B. Hofmann : "Techniquement, il faudrait utiliser le pluriel et dire céramique dorée "aux micas" plutôt que "au mica". Car, sur le plan géologique, tous ces silico-luminates de divers métaux portent des noms différents : biotites, phlogopites, lépidolites, muscovites, margarites... Sur le plan cristallin, tous ces micas ont des ressemblances : bonne tenue thermique, structure lamellaire et une certaine transparence, bien que leurs indices de réfraction puissent être légèrement différents.

Les micas se retrouvent effectivement dans plusieurs types de roches primaires qui, par érosion, ont donné des sables plus ou moins riches en "micas" et dont les potiers se sont servis avant tout comme dégraissants ; d'où ces céramiques dont les pâtes sont dites "micacées". Il est certain que des potiers ont mis à profit la structure lamellaire des micas contenus en fortes proportions dans quelques gisements de sables, pour qu'ils apparaissent en surface de telle sorte que les teintes sous-jacentes prises par les argiles (gris bleuté, jaune orangé...) donnent l'impression métallique. C'est par lissage superficiel que les lamelles de "micas" étaient attirées en surface et se plaçaient, parallèlement, à la surface.

Il est peu probable que des potiers se soient procuré de grands cristaux de "micas" pour les broyer en poudre fine. Techniquement, l'opération est difficile. D'autre part, il n'existe pas, en principe, de grands cristaux en Europe car, de nos jours, les grands cristaux viennent de Madagascar ou d'Amérique.

Autre remarque : il est certain que les micas ont une bonne résistance thermique. Mais, s'agissant de silico-aluminates, ils ont aussi un point de fusion. Dès que ce dernier est atteint, la structure lamellaire s'efface. Ceci est la raison pour laquelle, en matière de sigillée, les céramiques de Lezoux, pour lesquelles ont été employés, comme dégraissant, les sables locaux (ceux de la colline de Montsablé, notamment, au nord de la localité, fortement micacés) conservent leur mica dans leur pâte lorsqu'elles ont été cuites à basses températures, alors qu'il disparaît dans les productions cuites à plus hautes températures (la teinte prise par les oxydes de fer est significative)".

(2) Inédit. Nous en sommes redevables à Christian Charamont de Chelles.

(3) Rue de l'Abbé-de-l'Épée : dessins 2, 3, 5 à 10 et 14 ; Ecole des Mines : dessins 1, 4 et 13 ; Rue Gay-Lussac : dessins 11 et 12.

(4) B. Hofmann nous a fait observer que l'apparence dorée du mica sur une céramique claire, c'est-à-dire cuite en milieu oxydant, comme son apparence argentée sur une céramique sombre, cuite en milieu réducteur, dépend de l'indice de réfraction du mica par rapport à la couleur du support.

(5) Les trois chiffres entre parenthèses, à la suite des noms des sites parisiens, correspondent aux numéros d'ordre des fouilles de la Commission du Vieux Paris.

(6) Gestion des lames minces dont il est question dans cette étude : Didier Vermeersch, archéologue départemental, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95130, Saint-Ouen-l'Aumône.

(7) Précision aimablement communiquée par A. Bouthier.

(8) Les dessins ainsi que les renseignements, objets du premier paragraphe, sont dus à l'amabilité de J.-M. Morin.

BIBLIOGRAPHIE

Allain 1966 : J. ALLAIN, A. COTHENET, Th. POULAIN-JOSIEN, M. VAUTHEY, Un dépotoir augustéen à Argentomagus (St Marcel, Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, 1966, 5, p. 195-219.

Barat 1990 : Y. BARAT, La céramique, dans *Un port de 2000 ans aux Mureaux, des Gaulois à Charlemagne*, catal. d'exposition, 1990, p. 44 à 69.

Bouthier 1973 : A. BOUTHIER, J.-M. LEMOINE, Ph. SIMON, Fouille de sauvetage dans des fosses d'époque augustéenne, rue Cujas, à Paris (5ème), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 7-8, 1971-72 (1973), p. 186 à 191.

Bulard 1981 : A. BULARD, C. DROUHOT, Le site de la Tène Finale de l'Île-Ronde à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), dans "L'Âge de Fer en France septentrionale", *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 2, suppl. au n° 1, 1981.

Cottard 1983 : J. COTTARD, Sauvetage sur un site gallo-romain à Saint-Germain-Laxis, dans *Bulletin du Groupe archéologique de Seine-et-Marne*, 22, 1981 (1983), p. 81 à 94.

Dufay 1989 : B. DUFAY, Epône : des fours de potiers gallo-romains du Ier siècle après J.-C., dans *Connaître les Yvelines* 2^{ème} trimestre, 1989, p. 34-36.

Dufay 1990 : B. DUFAY, Y. BARAT, S. RAUX, Un atelier de potiers du III^{ème} siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

Ferdière 1972 : A. et M. FERDIÈRE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est*, 23, 1972, p. 77 à 88.

Giganon 1982 : D. GIGANON, Sauvetage archéologique d'un site gallo-romain précoce, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 87^{ème} année (1981), 1982.

Hatt 1947 : J.-J. HATT, Les fouilles de Gergovie (1943-1944) dans *Gallia*, 1947, 5.

Hawkes 1957 : C.F.C. HAWKES, M.R. HULL, *Camulodunum, first report on the excavation at Colchester*, Society of Antiquaries of London, Oxford, 1957.

Lemoine 1972 : J.-M. LEMOINE, Etude de la céramique et du petit matériel métallique, Annexe 1 à "Fouille d'un fanum sur le site antique de Rhus (commune d'Épiais-Rhus, Val-d'Oise), dans *Bulletin archéologique du Vexin Français*, 6, 1970 (1972).

Melun catal. coll. : Les céramiques de type Besançon trouvées à Melun dans *Melun au temps de Rome*, catal. d'exposition, Melun, 1990.

Menez 1989 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées (Terra Nigra) du Bourbonnais, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 1989, p. 117-178.

Roussel 1979 : L. ROUSSEL, Mâlain-Mediolanum, le mobilier, dans *Cahier du Mémontois*, 4, 1979.

Sellès, 1988 : H. SELLES, La céramique, dans *Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'Histoire*, catal. d'exposition, 1988.

Tuffreau-Libre 1978 : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique dorée au mica dans le nord de la Gaule, dans *Helinium*, 18, 1978, p. 105-125.

Willems 1988 : Jacques WILLEMS, Introduction à l'étude de la céramique dorée dans la civitas Tungrorum, dans *Vie archéologique*, 29, 1988.

Yonne catal. coll. : L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie, catal. d'exposition, 1989 p. 157.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Marie TUFFREAU-LIBRE : Effectivement, il faut bien distinguer les céramiques anciennement dites type Besançon qui, en fait, recouvrent des objets bien caractéristiques d'une région, le Centre-Est en général, qui sont des formes de tradition indigènes qui disparaissent assez vite dans le 1^{er} s., et la céramique dorée au mica, en général, qui couvre des formes plus fines, répandues à peu près sur tout le territoire gallo-romain, sur une période qui va finalement jusqu'au IV^{ème} s.

Alain FERDIERE : Il y a quelques années, Paul Tyers avait effectué quelques échantillonnages de céramique type Besançon dans le centre, en Bourgogne et aussi, je crois, en région parisienne, pour pouvoir les comparer avec d'autres sites anglais (il y a d'autres sites que Colchester qui ont fourni cette céramique). Malheureusement, il n'a pas encore publié son étude, mais je crois qu'il l'a reprise récemment et qu'il compte la publier rapidement.

* *
*